

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Société RENAULT SNC à CLEON
**Exploitation d'un nouveau bâtiment de 85 000 m³ dédié aux activités
de logistique AILN France sur la Zone industrielle du Moulin 3**

AVIS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du **16 avril 2019**, le dossier présenté par la société RENAULT SNC dont le siège social est 13-15, quai le Gallo 92109 BOULOGNE BILLANCOURT est mis à disposition du public du **lundi 20 mai 2019 au lundi 17 juin 2019 inclus** en mairie de Cléon ainsi qu'en mairies de Saint-Aubin-les-Elbeuf, Oissel et Tourville la Rivière concernées par le rayon d'affichage. Cette consultation du public concerne l'enregistrement de l'exploitation d'un nouveau bâtiment de 85 000 m³ dédié aux activités de logistique AILN France sur la zone industrielle du Moulin 3 à CLEON.

Cette activité relève de la rubrique suivante de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :

-1510-2 : Enregistrement : Entrepôts couverts (stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes), à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant, par ailleurs, de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque, des établissements recevant du public et des entrepôts frigorifiques.

Le volume des entrepôts étant :

**2 – Supérieur ou égal à 50 000 m³ mais inférieur à 300 000 m³
(bâtiment C d'un volume de 85 000 m³)**

Pendant toute la durée de cette consultation, le dossier est déposé en mairie de Cléon ainsi que dans les mairies concernées par le rayon d'affichage. Le public peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Un registre destiné à recevoir les observations et propositions du public est ouvert pendant cette période en mairie de Cléon. Les observations et propositions peuvent également être adressées à la préfecture de la Seine-Maritime, Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, bureau des procédures publiques - CS 16036 - 7, Place de la Madeleine - 76036 Rouen Cedex ou par voie électronique, avant la fin du délai de consultation, à l'adresse suivante :

pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr

en précisant "*consultation du public – Société RENAULT SNC à CLEON*".

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant l'octroi, le réexamen ou l'actualisation de l'autorisation à l'issue de la consultation publique est le préfet de la Seine-Maritime.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune de Cléon ainsi que dans les communes concernées, quinze jours au moins avant l'ouverture du délai de mise à disposition, et pendant toute la durée de celle-ci.